



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 47795

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur le bilan de la médiation du crédit mis en place dès le mois de novembre 2008 à l'initiative du Président de la République. Il lui demande le nombre d'entreprises de la région lorraine, et plus particulièrement de la Moselle, qui ont saisi le médiateur, le nombre de dossiers clos, le pourcentage de réussite et le nombre d'emplois préservés par l'action du médiateur.

Texte de la réponse

La médiation du crédit apporte aux entreprises, confrontées à des problèmes de financement, un soutien et une réponse immédiate. La situation en région Lorraine, consolidée au 10 mai 2009, est la suivante : 364 entreprises ont saisi le médiateur du crédit ; 255 dossiers ont été instruits et clos. Le taux de dossiers en médiation réussie est à 66 %, soit un taux très proche de la moyenne nationale. Ainsi, au 10 mai 2009, l'action de la médiation a permis de débloquer des financements pour 168 entreprises de la région, employant 2 840 personnes.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47795

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4108

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6536